



Dossier n°5898

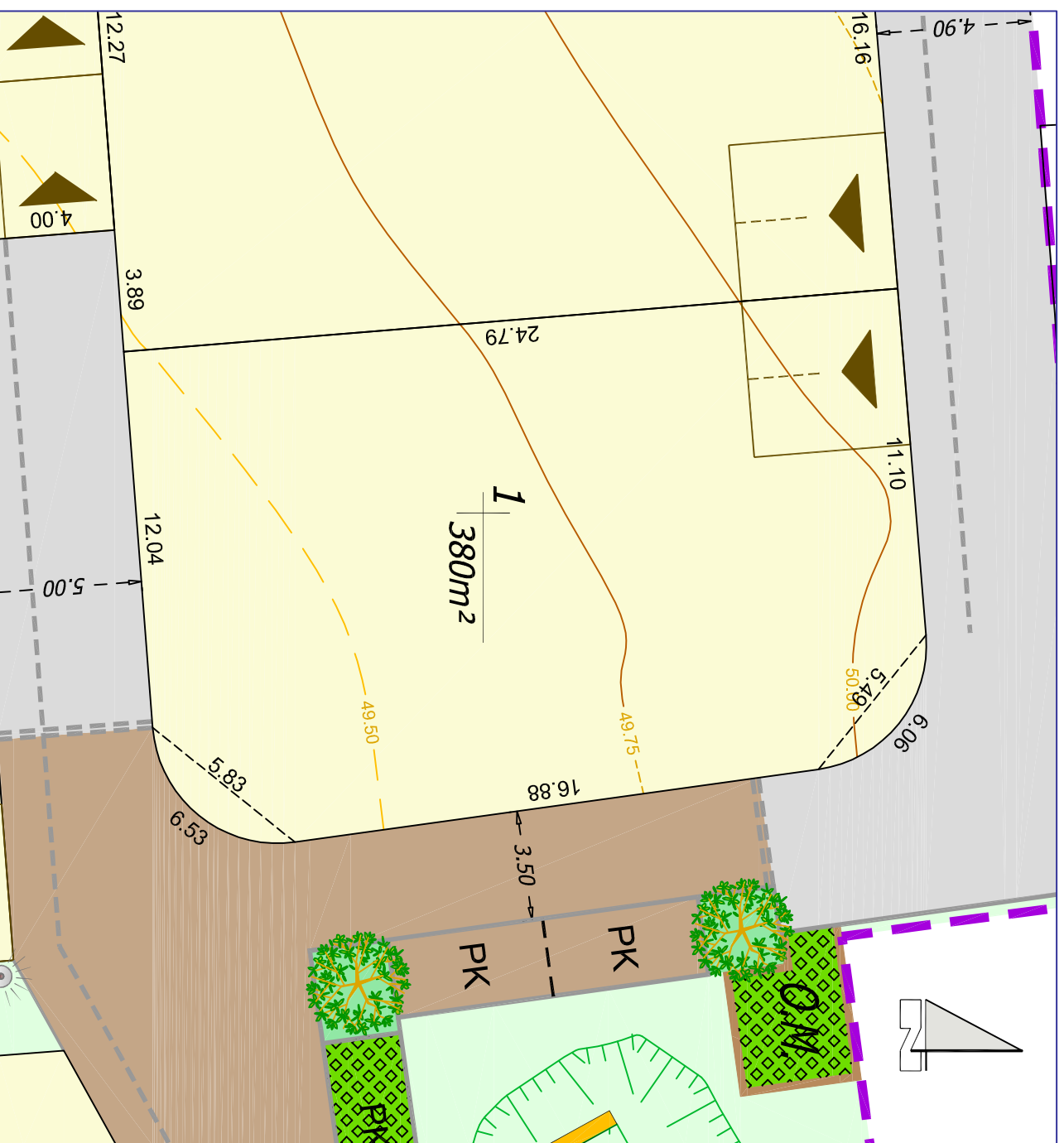
QUEVEN

Kerlaran

KEWENN

Le Domaine de Kerlaran

Plan du lot N° 01



Légende

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | périmètre du lotissement | | limite de zone constructible dans le lot |
| | altimétrie du terrain naturel | | chaussée / placette / stationnement |
| | espaces privatifs | | engazonnement / massif couvre sol |
| | habitat localitif social | | arbre tige à conserver |
| | surplus | | lampadaire d'éclairage public |
| | numéro | | aire de regroupement des conteneurs de déchets ménagers |
| | contenance du lot | | |
| | accès véhiculaires et aire de stationnement non close / position obligatoire | | |

Echelle 1/2000

DESRIPTIF DE TERRAIN A BATIR (Provisoire)

PERMIS D'AMENAGER N° PA 056 185 17 L0005 du 19/03/2018

N° du lot : 01

Référence cadastrale : Section CD N° 105

Surface : 380 m²

Surface maximum de plancher : 250 m²

Article L.111-5-3 du Code de l'Urbanisme:

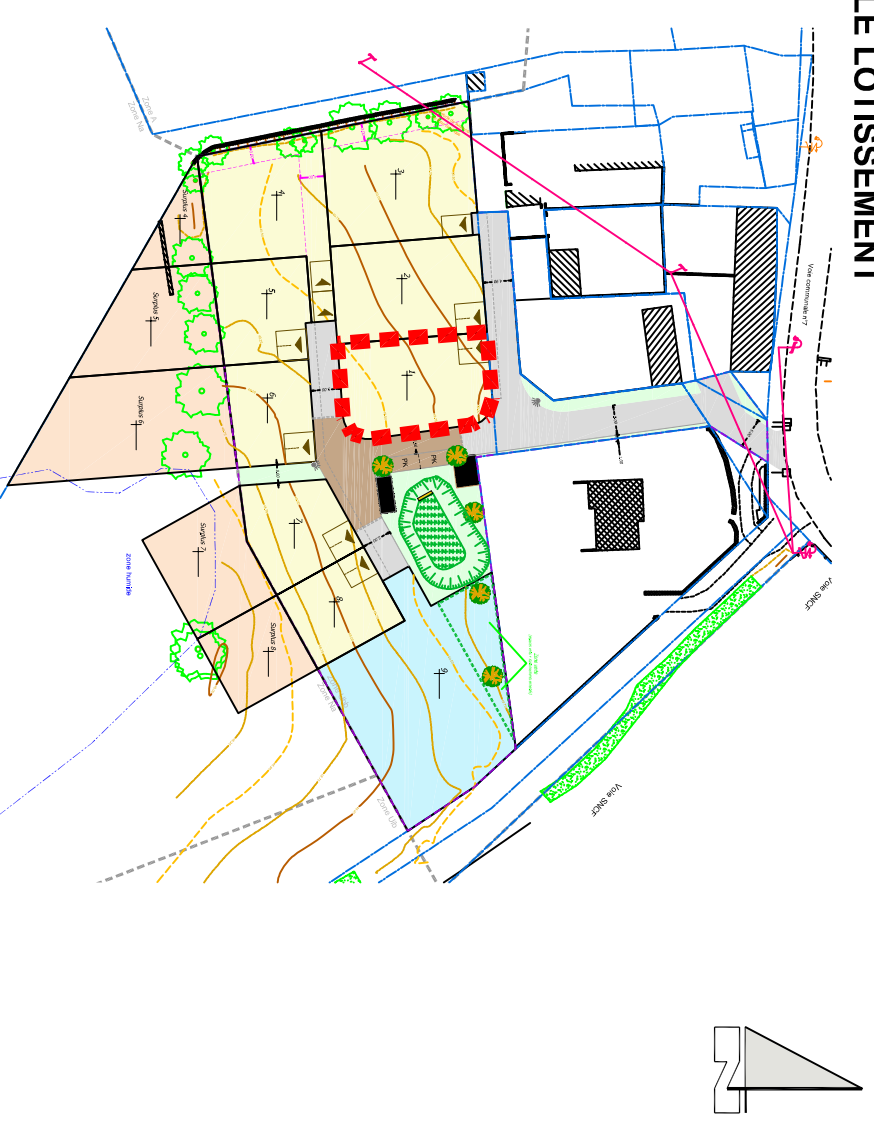
"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une ZAC par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

Article L.316-3-1 du Code de l'Urbanisme:
"A compter de la délivrance de l'autorisation de lotir, le lotisseur peut consentir une promesse unilatérale de vente indiquant la consistance du lot réservé, sa délimitation, son prix et son délai de livraison. Elle ne devient définitive qu'au terme d'un délai de sept jours pendant lequel l'acquéreur a la faculté de se rétracter..."

Etabi le 12/11/2018

Laurent MARTIN Géomètre Expert D.P.L.G.

SITUATION DANS LE LOTISSEMENT (sans échelle)



— Maître d'Ouvrage

URBAN Aménagement

Penderff

56920 - SAINT-GERAND

Tél : 02 97 38 48 66

— Maître d'Oeuvre

Laurent MARTIN SARL

Centre d'Affaires La Découverte

Immeuble LIZARD

39 rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT

Tél. : 02 97 64 44 43 - Fax : 02 97 64 03 93

geo-martin.lorient@orange.fr

GUIDEL

6 place de Polignac
56520 GUIDEL

Tél. : 02 97 65 96 84 - Fax : 02 97 64 03 93

geo-martin.guidel@orange.fr

GEOMETRE - EXPERT D.P.L.G.
BUREAU DETUDES V.R.D.